

«Jean Arthuis : « Sauver les emplois en Chine, dans l'intérêt des consommateurs européens ? » »

30/05/2013

Jean Arthuis : «Sauver les emplois en Chine, dans l'intérêt des consommateurs européens ?»

Jean Arthuis, Sénateur de la Mayenne et Vice-Président de l'UDI en charge du projet européen, réagit à la suite du refus de l'Allemagne de taxer lourdement les panneaux solaires importés de Chine

« L'Union européenne est un immense marché. Son autorité s'exerce par sa politique commerciale. C'est en veillant au respect de ses règles qu'elle efface son image de zone de libre-échange offerte au monde. Elle doit donc combattre les importations en provenance de pays subventionnant leurs producteurs en vue de conquérir de nouveaux marchés. Face à des pratiques manifestement déloyales, la Commission européenne peut instituer des taxes spécifiques qui gomment l'avantage compétitif résultant de prix artificiellement bas. Les Etats-Unis n'hésitent pas à recourir à cette arme de dissuasion.

S'il est un secteur industriel en péril, c'est bien celui des panneaux solaires du fait de l'envahissement du marché par les panneaux chinois. Pour une fois Bruxelles frappe fort en décidant d'appliquer une taxe de près de 50%. Je salue cet acte courageux. Malheureusement, cette hardiesse se heurte à l'opposition de plusieurs de nos partenaires, dont l'Allemagne au motif que ses exportations vers la Chine pourraient en souffrir. J'espère que cette réserve sera levée. L'Union européenne ne survivrait pas si elle devait se contenter de n'être qu'une addition d'égoïsmes nationaux.

Ce qui me stupéfie, ce sont les propos du Premier Ministre chinois, en visite à Berlin, le dimanche 26 mai. Contestant ces mesures de représailles, il souligne qu'un tel « droit de douane » pourrait entraîner « non seulement des dégâts sérieux à l'industrie, aux entreprises et aux emplois en Chine, mais feraient aussi du mal aux intérêts des utilisateurs et des consommateurs en Europe ». Face à une telle vision de la répartition des rôles, j'attends de l'Union européenne qu'elle réconcilie sans tarder, en Europe, ceux qui produisent et ceux qui consomment. La souveraineté commerciale ne peut être effective que si elle est partagée, elle n'est efficace que si elle est mise en œuvre avec détermination. Il ne saurait être question nous priver d'une politique commerciale volontariste. Le « marché unique » mérite mieux qu'une réputation caricaturale de « passoire ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS

01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr

Internet: www.udi-uc-senat.fr

Twitter: @UC Senat

Facebook: SenateursUDIUC